



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Stratégie diplomatique de la France au Proche-Orient

Question au Gouvernement n° 18

Texte de la question

STRATÉGIE DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE AU PROCHE-ORIENT

Mme la présidente . La parole est à M. Jérémie Patrier-Leitus.

M. Jérémie Patrier-Leitus . Ma question s'adresse à Monsieur le Premier ministre. Il y a un an, le 7 octobre 2023, l'humanité a, pendant quelques heures, déserté le monde. Ce jour-là, la folie de l'homme, la haine et l'abomination ont franchi une étape macabre. Ce jour-là, au festival Nova, dans les kibboutz de Kfar Azza et de Beeri, des enfants et des jeunes ont été massacrés, des femmes mutilées, assassinées pendant qu'elles étaient violées, des vieillards tués à bout portant. Ce jour-là, dans cette nuit interminable de l'humanité, des vies ont été fauchées, des destins brisés, des familles décimées. Ce jour-là a été commis par les terroristes du Hamas et filmé en direct un pogrom de masse – le pire massacre de Juifs depuis la seconde guerre mondiale – que rien ne peut justifier.

Ce jour-là, 1 200 Israéliens furent assassinés dont 48 de nos compatriotes. Je veux, au nom du groupe Horizons & indépendants, leur rendre hommage, saluer leur mémoire et rappeler notre attachement à la libération de tous les otages et à la protection de l'ensemble des civils de la région.

Depuis le 7 octobre 2023, la bête immonde de l'antisémitisme, que nous pensions repue de sang après la Shoah, renaît en France. Elle se déverse même au cœur de nos institutions politiques et de nos universités, où nous découvrons stupéfaits qu'un terroriste n'est pas un terroriste mais un résistant, que les victimes ne sont pas des victimes mais des bourreaux.

Vous l'avez rappelé hier soir monsieur le Premier ministre, nous ne devons tolérer aucune ambiguïté et condamner chaque acte avec la plus grande fermeté. Au lendemain de ces attaques comme aujourd'hui, notre message n'a pas changé : l'État d'Israël se trouve en situation de légitime défense et a le droit de se défendre. Or les menaces sur la sécurité d'Israël sont nombreuses : l'Iran a attaqué Israël à deux reprises et continue d'armer et de financer des proxys – le Hamas à Gaza, le Hezbollah au Liban et les rebelles houthis au Yémen. La France a d'ailleurs mobilisé ses moyens militaires pour aider à l'interception de ses missiles.

Quelle est la stratégie diplomatique de la France au Proche-Orient tant pour garantir la sécurité d'Israël face aux menaces de l'Iran que pour aboutir à une solution politique et à la paix dans la région ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Vous avez raison de rappeler que la France se tient aux côtés d'Israël, pays auquel l'attachent tant de liens et dans lequel vivent 180 000 de nos

compatriotes. La France est indéfectiblement attachée à la sécurité d'Israël. Ce ne sont pas là que des mots ce sont, vous le rappeliez, des actes : quand Israël est la cible d'attaques par missiles balistiques de l'Iran, la France mobilise ses moyens militaires pour aider Israël à les parer. Ce fut le cas en avril dernier comme encore ce mois d'octobre.

Quand le programme nucléaire iranien menace la sécurité d'Israël, la France se porte en première ligne des efforts internationaux pour lui faire échec. Quand le Hamas se rend coupable, comme ce fut le cas l'année dernière, du pire massacre antisémite de notre histoire depuis la Shoah, c'est encore la France qui sanctionne les dirigeants du Hamas et qui entraîne les Européens à faire de même.

Aujourd'hui la seule force ne peut suffire à garantir la sécurité d'Israël, le retour des otages ou celui des populations déplacées dans le nord du pays. Le recours à la force doit donc céder la place au dialogue et à la diplomatie. Des solutions politiques existent mais il reste peu de temps. C'est pourquoi il y a dix jours que nous avons mis sur la table une proposition de trêve, permettant de négocier un cessez-le-feu durable, garantissant l'intégrité du Liban d'une part et la sécurité d'Israël de l'autre, notamment celle des villages du nord du pays.

S'agissant de Gaza, notre approche consiste à soutenir un cessez-le-feu intervenant le plus rapidement possible pour obtenir la libération des otages et l'acheminement sans entraves de l'aide humanitaire, tout en faisant avancer une solution à deux États, qui garantisse la sécurité d'Israël et l'existence d'un État de Palestine à ses côtés.

Données clés

Auteur : [M. Jérémie Patrier-Leitus](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 18

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 2024